

Communiqué

Prix ADH des valeurs hospitalières :

Découvrez les établissements primés pour leurs actions innovantes en matière de promotion de l'Égalité à l'Hôpital !

Paris, le 31 mars 2016 – A l'occasion de ses 24^{es} Journées nationales, l'Association des Directrices et des Directeurs d'Hôpital (ADH) a décerné les Prix ADH 2016 des valeurs hospitalières. Les CH d'Annecy Genevois, de Brie Comte Robert / Jouarre / EPSM de Tournan, le CH de Rouffach et l'Hôpital Saint Louis (AP-HP), ont été récompensés pour leurs actions innovantes et exemplaires en matière de lutte contre les discriminations. Pour cette première édition, le Jury a salué la solidité et la diversité des projets mis en place dans les établissements. 19 dossiers de grande qualité ont en effet été soumis à l'ADH. Compte-tenu du nombre et de la valeur de ces dossiers, le Jury a décidé de créer, en plus des Prix « Usagers » et « Personnels Hospitaliers », deux Prix « Coup de cœur ». L'ADH félicite les 4 lauréats ainsi que l'ensemble des équipes hospitalières mobilisées dans la promotion de l'égalité, valeur fondamentale du Service Public Hospitalier.

Les Prix ADH des valeurs hospitalières, lancés à l'initiative du groupe de travail « Égalité des chances »⁽¹⁾ de l'ADH, ont pour objectif de valoriser les bonnes pratiques mises en place dans les établissements publics de santé pour faire vivre les valeurs fondatrices de la République et du Service Public Hospitalier. L'ADH s'est félicitée du nombre important de candidatures reçues dans le cadre de cette première édition – 19 dossiers – et a salué la qualité et la diversité des projets portés, soulignant la mobilisation forte des équipes hospitalières pour promouvoir et renforcer l'égalité à l'Hôpital Public.

Le Jury, composé des membres du groupe de travail et présidé par Maryvonne LYAZID, a examiné l'ensemble des 19 dossiers sur la base des critères suivants : cohérence avec les objectifs du prix, originalité du projet, évaluation des résultats, reproductibilité du projet et diversité des partenariats.

Au terme de la délibération du Jury, organisée à Paris le 4 février 2016, quatre projets ont été retenus :

- ▶ **Prix « Usagers »** : **Dispositif Handiconsult, CH d'Annecy-Genevois**, à destination des personnes en situation de handicap en échec de soins en milieu ordinaire ;
- ▶ **Prix « Personnels Hospitaliers »** : **Dispositif d'écoute « Alerte discrimination », CH de Brie Comte Robert, Jouarre et EPSM de Tournan en Brie**, dans le cadre de la démarche Label Diversité ;
- ▶ **Prix « Coup de cœur »** :
 - **Dispositif bientraitant à destination des professionnels et des patients** ; réunions de concertation pluri-professionnelle médico-sociale et éthique (RCPMSE), par l'**Hôpital Saint-Louis (AP-HP)** ;
 - **Charte d'établissement du CH de Rouffach**, développée en collaboration avec tous les agents, dans le cadre de la démarche « **Responsabilité sociétale et développement durable** » (ISO 26000).

Contact presse

Morgane Le Gall / Responsable de la communication et des affaires générales

T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org

Les Prix ont été remis aux responsables des projets le jeudi 24 mars 2016, dans le cadre des Journées nationales de l'ADH, par Maryvonne LYAZID, Présidente du Jury, et par Frédéric BOIRON, Président de l'ADH.

Les Prix « Usagers » et « Personnels hospitaliers » ont été dotés d'un montant de 2 000 €. Les Prix « Coup de cœur » recevront chacun 500 €. Les projets récompensés feront l'objet d'un dossier de présentation dans l'un des numéros de la revue de l'Association, le JADH. **Un recueil complet des 19 projets** sera par ailleurs élaboré afin de valoriser les nombreuses initiatives lancées au sein des établissements publics de santé.

L'ADH remercie chaleureusement toutes les équipes qui ont soumis un dossier de candidature pour cette première édition des Prix ADH des valeurs hospitalières.

En annexe :

- ▶ *Présentation des projets lauréats*
- ▶ *Règlement du concours*

(1) Le groupe de travail « Egalité des chances » de l'ADH

Relancé en début d'année 2015 sous l'impulsion du président et du Bureau national de l'ADH, le groupe de travail est piloté par **Christine GIRIER DIEBOLT** et **Sophie BEAUPERE**, vice-présidentes de l'Association.

Un appel à participation lancé auprès de l'ensemble des adhérents a permis de constituer un groupe de travail comprenant plus de **20 membres actifs, représentatifs de la profession dans toute sa diversité.**

Le groupe est conseillé et soutenu dans cette démarche par **Maryvonne LYAZID**, ancienne Conseillère santé de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et ancienne Adjointe du Défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des droits.

Contact presse

Morgane Le Gall / Responsable de la communication et des affaires générales

T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org